

connaissait le mérite, et il sût s'acquitter dignement de cette tâche. A propos des deux sièges qu'avait soutenus Québec dans l'espace de seize ans, il s'étendit assez longuement sur les maux qui affligèrent le pays, pendant plusieurs années avant la conquête ; il montra la providence divine punissant les coupables par les horreurs de la guerre et de la famine, et préservant la colonie des malheurs qui assaillaient alors la France. Je me contenterai de rapporter quelques passages de ce discours remarquable.

“ Les désordres qui régnaient dans cette colonie s'étaient élevés jusqu'au ciel, avaient crié vengeance et provoqué la colère du tout-puissant. Dieu la désola par les horreurs de la guerre ; et, ce qui fut considéré par les âmes justes comme un fléau encore plus terrible, l'église du Canada se trouva veuve et sans chef, par la mort du prélat qui la gouvernait depuis dix-neuf ans. Perspective désolante ! Ah ! que d'amertume elle répandit dans toutes les familles chrétiennes ! chacun plaignait son malheureux sort et s'affligeait de ne pouvoir quitter un pays où le royaume de Dieu allait être détruit pour toujours. Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur ; on ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres.”

Après avoir loué la libéralité et l'humanité de la nation anglaise, qui venait d'accueillir si généreuse-